

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de **CHATENOIS**

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Séance du 17 septembre 2024

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 20

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, Mme Anne HEUBERGER, Adjointes au Maire
M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM. Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Lysiane STENGER Amandine MARTIN, MM. Jean LACHMANN, Éric BRUNSTEIN, Mmes Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Christophe BOHN donne pouvoir à Luc ADONETH
Jean-Paul BARTH
Michel GOETTELMANN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
Sandrine DEMAY donne pouvoir à Patrick DELSART
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Christine GILL
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAELDER

Absents :

Daniel BROCKER

7. Affaires sociales -Solidarité – Espaces Verts – Fleurissement – Décorations de Noël

RAPPORTEUR : Mme Sylvie LIGNER

7.1. Fête de Noël des Aînés : fixation valeur bon cadeau 2024

DELIBERATION D17092024/02

Compte tenu des retours positifs des Aînés de la commune, il est proposé de continuer à remettre un bon cadeau aux Aînés de plus de 80 ans qui ne peuvent participer à la fête des Aînés, à la place des traditionnels colis.

Ces bons cadeaux sont valables dans tous les commerces de Châtenois, du 01/12/2024 au 30/09/2025.

Des colis seront cependant distribués aux Aînés de la Maison de retraite du Badbronn.

Les modalités de distribution des bons et colis pour les plus de 80 ans restent inchangés auprès de nos Aînés.

Vu l'avis de la commission,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à délivrer des bons d'achat d'une valeur de 30€, valables du 01/12/2024 au 30/09/2025, à faire valoir auprès des commerçants de Châtenois.

PRECISE que ces bons d'achat seront pris en charge sur le BP 2025, sur présentation d'une facture établie par le commerçant.

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 19 septembre 2024

Luc ADONETH
Le Maire



Eric BRUNSTEIN
Le secrétaire de séance,